

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CH. HUMBERT

Recherches statistiques sur le recrutement et la formation de l'armée française

Journal de la société statistique de Paris, tome 8 (1867), p. 55-62

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1867__8__55_0

© Société de statistique de Paris, 1867, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Recherches statistiques sur le recrutement et la formation de l'armée française.

Dans un moment où le recrutement et la réorganisation de l'armée sont une des préoccupations dominantes du pays, nous avons cru devoir recueillir, dans un petit nombre de tableaux, les documents qu'il importe le plus de connaître pour se rendre un compte exact de la situation produite par les lois et règlements en vigueur et pour étudier une organisation nouvelle mieux appropriée aux besoins de l'époque.

Les tableaux n^{os} 1 et 2, placés à dessein en regard l'un de l'autre, font ressortir principalement les charges imposées à la France par l'armée, pendant la période 1818-1864; les unes acquittées directement par le budget, les autres supportées par les contingents.

Le premier a été extrait des comptes définitifs des ministères. Il contient les dépenses totales de la guerre et de la marine, ainsi que les effectifs moyens entretenus sous les drapeaux par ces deux départements.

Les effectifs moyens de l'armée de terre comprennent les sous-officiers et soldats de l'armée active, ainsi que les cadres; mais ils ne comprennent pas les enfants de troupe, les employés civils de l'administration, le personnel des écoles et celui des invalides.

Les effectifs de la marine, qui se composent des états-majors et équipages de la flotte, de l'infanterie, de l'artillerie et de la gendarmerie maritime, des compagnies de discipline et des sous-officiers de gardes-chiourmes, ne renferment pas le personnel de l'administration centrale, celui des conseils, de l'inspection générale et du contrôle central; les corps entretenus et agents divers, la mais-

trance, gardiennage et surveillance; le service des hôpitaux et des vivres, les ouvriers; le service des travaux hydrauliques et bâtiments civils, la justice maritime, les condamnés, le personnel civil des colonies; enfin le service pénitentiaire à la Guyane. C'est ainsi que, en 1854, l'effectif marine et troupes de ce tableau s'élève à 55,368, tandis que le personnel complet soldé par le ministère est de 94,209.

Quant aux dépenses, ce sont les dépenses complètes, tant ordinaires qu'extraordinaires, effectuées pour le compte des deux administrations: elles s'appliquent à la fois au personnel et au matériel.

TABLEAU N° 1.

ANNÉES.	EFFECTIFS SOLDÉS. (Troupes.)			DÉPENSES TOTALES			Dépenses de guerre par habitant.
	Guerre.	Marine.	Total.	de la guerre.	de la marine.	Total.	
				Fr.	Fr.	Fr.	
1818.	119,895	»	»	153,896,614	44,339,431	198,236,045	6.55
1819.	164,326	»	»	179,775,993	43,294,120	223,070,113	7.35
1820.	189,991	»	»	179,065,370	49,421,145	228,486,515	7.50
1821.	182,674	»	»	172,262,351	52,275,226	224,537,577	7.34
1822.	216,926	18,000	234,926	192,217,921	60,818,103	253,036,024	8.23
1823.	256,890	25,427	282,317	348,874,057	74,362,962	423,237,019	13.70
1824.	234,196	25,216	259,412	218,619,287	64,046,334	282,665,621	9.11
1825.	222,699	24,928	247,627	203,887,213	61,934,148	265,821,361	8.53
1826.	225,795	27,785	253,580	208,858,706	58,749,242	267,607,948	8.55
1827.	228,690	25,881	254,571	209,840,980	62,170,118	272,011,098	8.65
1828.	236,920	26,460	263,380	224,041,925	80,538,539	304,580,464	9.64
1829.	255,323	27,039	282,362	214,336,429	73,630,848	287,967,277	9.08
1830.	248,837	28,238	277,075	233,613,401	90,367,074	323,980,475	10.17
1831.	368,912	34,766	403,678	386,621,854	71,362,273	457,984,127	14.06
1832.	389,273	30,884	420,157	338,598,924	64,157,233	402,756,157	12.29
1833.	386,238	23,983	410,221	301,702,240	64,082,844	365,785,084	11.10
1834.	335,583	24,018	359,601	253,671,992	62,008,406	315,680,398	9.52
1835.	297,315	26,233	323,548	225,443,927	62,840,920	288,284,847	8.64
1836.	280,405	29,076	309,481	218,433,936	68,883,920	287,317,856	8.56
1837.	286,085	30,397	316,482	230,582,531	67,118,519	297,701,050	8.84
1838.	303,503	32,264	335,767	240,749,506	72,510,265	313,259,771	9.26
1839.	346,129	40,132	386,261	241,135,951	81,137,992	322,273,943	9.40
1840.	350,757	53,979	404,736	367,233,184	99,617,927	466,851,111	13.69
1841.	413,460	65,763	479,223	312,847,844	114,631,075	427,478,919	12.49
1842.	383,117	62,247	445,364	250,049,428	115,890,061	365,939,489	10.62
1843.	349,655	55,879	405,534	310,552,893	94,819,836	405,372,729	11.68
1844.	338,160	56,899	395,059	332,601,375	101,464,460	434,065,835	12.43
1845.	342,802	53,685	396,577	337,830,173	98,212,090	436,042,263	12.12
1846.	362,235	54,738	416,973	359,939,832	112,816,768	472,756,600	13.36
1847.	368,082	58,868	426,950	373,365,981	128,930,129	502,296,110	14.16
1848.	434,949	53,892	488,841	421,182,774	125,144,762	546,327,536	15.37
1849.	438,471	48,783	487,254	374,762,354	98,354,930	473,117,284	13.28
1850.	404,373	45,149	449,522	328,058,934	85,343,415	413,402,349	11.58
1851.	392,677	42,744	435,421	316,886,777	82,496,818	399,383,595	11.16
1852.	375,206	45,891	421,097	327,448,352	86,768,763	414,217,115	11.52
1853.	349,997	48,979	398,976	322,740,810	99,713,504	422,454,314	11.66
1854.	470,789	72,568	543,357	567,245,687	178,117,136	745,362,823	20.76
1855.	567,114	83,414	650,528	865,607,478	218,049,941	1,083,657,419	30.12
1856.	532,946	70,536	603,482	693,153,177	209,641,374	902,794,551	25.05
1857.	396,016	51,884	447,900	410,919,409	126,924,278	537,843,687	14.88
1858.	378,800	52,406	431,206	365,748,051	135,919,985	501,668,036	13.85
1859.	547,287	67,872	615,159	606,586,822	208,520,610	815,107,432	22.44
1860.	465,485	65,275	530,760	443,558,023	202,854,921	646,412,944	17.70
1861.	473,899	67,785	541,684	443,691,824	230,120,316	673,812,140	18.02
1862.	437,078	78,929	516,007	436,760,430	242,087,288	678,847,718	18.08
1863.	417,254	50,884	468,138	378,122,095	221,683,762	599,805,857	15.90
1864.	411,623	55,368	466,991	342,806,568	218,190,757	560,997,325	14.81

TABLEAU N° 2.
Formation des contingents. — Dépenses à la charge des familles.

CLASSES.	Nombre des inscrits.	Contingent légal.	DÉDUCTIONS.			Contingents réels.	Prix du remplacement ou de l'exonération.	Évaluation en argent des contingents réels.
			Nombre de jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir.	Dispensés civils.	Soutiens de famille.			
							Fr.	Fr.
1816-1817	280,296	40,000	115	926	»	38,959		31,167,200
1817-1818	298,202	40,000	43	842	»	39,115		31,289,000
1818-1819	309,194	40,000	52	857	»	39,091		31,272,800
1819-1820	307,708	40,000	24	1,015	»	38,961	800	31,168,800
1820-1821	288,828	40,000	9	986	»	39,005		31,204,000
1821-1822	279,227	40,000	45	1,183	»	38,772		31,017,600
1822-1823	274,740	40,000	15	1,288	»	38,697		30,957,600
1823-1824	266,534	40,000	21	1,450	»	38,529		30,823,200
1824-1825	275,964	60,000	215	2,100	»	57,685		63,453,500
1825-1826	296,566	60,000	92	2,247	»	57,661	63,327,100	
1826-1827	283,400	60,000	282	2,174	»	57,544	1,100	63,298,400
1827-1828	283,525	60,000	339	2,150	»	57,511		63,262,100
1828-1829	282,544	60,000	379	2,097	»	57,524		63,276,400
1829-1830	294,604	60,000	56	1,906	»	58,038		63,841,800
1830-1831	294,588	80,000	139	1,769	»	78,072		109,300,800
1831-1832	295,969	80,000	177	1,178	»	78,650		110,110,000
1832-1833	277,477	80,000	156	1,337	»	78,507	109,914,000	
1833-1834	285,805	80,000	265	1,219	38	78,478	109,869,200	
1834-1835	326,298	80,000	185	1,307	12	78,496	1,400	109,894,400
1835-1836	309,376	80,000	109	1,162	9	78,720		110,208,000
1836-1837	309,516	80,000	123	1,089	406	78,382		109,734,800
1837-1838	294,621	80,000	165	1,169	670	77,996		109,194,600
1838-1839	287,311	80,000	192	1,184	835	77,789		108,904,600
1839-1840	314,521	80,000	91	1,304	837	77,768		108,875,200
1840-1841	300,717	80,000	92	1,336	837	77,735	108,829,000	
1841-1842	308,822	80,000	56	1,471	836	77,637	108,691,800	
1842-1843	304,222	80,000	137	1,570	1,414	76,879	107,630,600	
1843-1844	304,998	80,000	94	1,583	1,645	76,678	107,349,200	
1844-1845	308,900	80,000	94	1,586	1,643	76,677	107,347,800	
1845-1846	300,775	80,000	82	1,642	1,640	76,636	1,400	107,290,400
1846-1847	307,091	80,000	111	1,653	1,638	76,598		107,237,200
1847-1848	304,905	80,000	31	1,512	1,643	76,814		107,539,600
1848-1849	305,124	80,000	44	1,602	1,636	76,718		107,405,200
1849-1850	304,023	80,000	58	1,538	1,641	76,763		107,468,200
1850-1851	305,712	80,000	31	1,568	1,646	76,755		1,400
1851-1852	311,218	80,000	11	1,688	1,642	76,659	1,400	107,322,600
1852-1853	295,762	80,000	30	1,549	1,620	76,801	1,400	107,521,400
1853-1854	301,295	140,000	2,029	2,693	2,847	132,431	2,500	331,077,500
1854-1855	306,622	140,000	2,324	2,734	1,442	133,500	2,900	387,150,000
1855-1856	317,855	140,000	2,441	2,924	1,439	133,196	2,800	372,948,800
1856-1857	310,289	100,000	280	2,150	2,043	95,527	2,000	191,114,000
1857-1858	294,761	100,000	415	2,210	2,042	95,333	1,800	171,599,400
1858-1859	305,339	140,000	3,102	2,814	1,443	132,641	2,000	265,282,000
1859-1860	313,073	102,234	257	2,232	1,068	98,677	2,300	226,957,100
1860-1861	312,673	100,000	171	2,270	1,046	96,513	2,500	241,282,500
1861-1862	321,946	100,000	126	2,272	2,042	95,560	2,500	238,900,000
1862-1863	323,428	100,000	133	2,281	2,044	95,542	2,300	219,746,600
1863-1864	325,489	100,000	186	2,303	2,044	95,467	2,300	219,574,100

Ce tableau peut se résumer ainsi qu'il suit, d'après la force du contingent :

CLASSES.	Moyenne des inscrits.	Contingent légal.	Contingent effectif.	Prix du remplacement ou de l'exonération.	Dépense annuelle totale de la formation du contingent.	Prix moyen pour chaque homme de la classe.
				Fr.	Fr.	Fr.
1816-1823	288,091	40,000	38,891	800	31,112,800	108.00
1824-1829	286,100	60,000	57,660	1,100	63,426,000	221.70
1830-1852	302,163	80,000	77,487	1,400	108,481,800	359.01
1856, 1857, 1859-1863.	313,557	100,000	95,783	2,743	214,893,100	685.34
1853, 1854, 1855, 1858.	307,778	140,000	132,942	2,550	339,114,575	1,161.81

Il peut encore se résumer par règne, ainsi qu'il suit :

CLASSES.	Moyenne des inscrits.	Contingent légal.	Contingent effectif.	Prix du remplacement ou de l'exonération.	Dépense moyenne annuelle totale de la formation du contingent.	Dépense moyenne pour chaque homme de la classe.
				Fr.	Fr.	Fr.
Louis XVIII	288,091	40,000	38,891	800	31,112,800	108.00
Charles X	286,100	60,000	57,660	1,100	63,426,000	221.70
Louis-Philippe.	301,551	80,000	77,695	1,400	108,773,000	360.71
République	306,519	80,000	76,724	1,400	107,413,250	350.42
Empire.	310,147	$\left. \begin{array}{l} 80,000 \\ 140,000 \\ 100,000 \end{array} \right\}$	106,597	$\left. \begin{array}{l} 1,400, 1,800, \\ 2,000, 2,300, \\ 2,500, 2,800, \\ 2,900 \end{array} \right\}$	247,735,110	798.76

En comparant à la population de la France, à diverses époques, les dépenses totales, telles qu'elles sont inscrites dans le tableau n° 1, on a obtenu les chiffres de la dernière colonne. Ils expriment ce que les armées de terre et de mer ont coûté à chaque habitant. On peut voir que, de 1818 à 1864, cette dépense s'est élevée de 6 fr. 55 c. à 14 fr. 81 c. Elle a atteint 30 fr. 12 c. à l'époque de la guerre de Crimée et 22 fr. 44 c. pendant la campagne d'Italie.

Le tableau n° 2 fait ressortir l'importance des sacrifices que le recrutement impose, en dehors du budget, aux contingents successivement appelés sous les drapeaux. Ces sacrifices sont le résultat de l'obligation de servir personnellement ou de s'exonérer.

Le nombre des jeunes gens qui s'engagent volontairement et sans prime, avec la seule perspective de suivre une carrière honorable et de pouvoir choisir le corps qu'ils préfèrent, est, en effet, très-restreint; le service volontaire n'est déterminé, pour le plus grand nombre, que par une prime ou haute-paye équivalant à un véritable salaire, qui vient s'ajouter à la solde et aux prestations payées par l'État.

Or, ce salaire est fourni par le prix du remplacement ou la prime d'exonération.

La prime d'exonération est fixée par l'autorité. Quant au prix du remplacement, il a fallu recourir à des recherches particulières pour le déterminer. Mais qu'il s'agisse de remplacement ou d'exonération, l'un et l'autre représentent en argent la valeur du service personnel, et, pour en connaître l'importance totale, on a multiplié l'unité de prime par le nombre des jeunes gens formant le contingent réel; ce qu'exprime la dernière colonne du tableau. On voit, par exemple, que le total pour la classe 1816 n'est que de 31,167,200 fr., à raison de 800 fr. par unité, pour un contingent réel de 38,959 hommes, tandis qu'il s'élève à 387,150,000 fr. pour la classe 1854, à raison de 2,900 fr. par unité, pour un contingent réel de 133,500 hommes.

Ce tableau est suivi de deux résumés : l'un établi par force du contingent et l'autre par règne. On peut conclure du premier que si le service obligatoire avait été remplacé par un service volontaire avec prime, la formation des mêmes effectifs aurait coûté à chaque inscrit la somme portée à la dernière colonne; soit 108 fr. seulement aux inscrits des classes 1816 à 1823 et 1,161 fr. 81 c. à ceux des classes 1853, 1854, 1855 et 1858.

On s'est demandé souvent quel est le nombre d'hommes mis réellement à la disposition du gouvernement par suite de la fixation des contingents légaux. Le tableau n° 3, établi avec le plus grand soin, d'après les comptes du recrutement, répond directement à cette question.

Formé des sept classes 1857-1863 (nombre égal à la durée du service), ce tableau fait connaître tous les éléments qui ont contribué à former l'*effectif* au 1^{er} janvier 1865 ; il démontre que les sept classes ont fourni 742,672 hommes ; soit 438 de plus que les sept contingents légaux, dont le total a été fixé à 742,234.

En effet, si les contingents légaux ont subi les déductions suivantes :

	Hommes.
1° Nombre d'hommes que les cantons n'ont pu fournir	4,390
2° Dispensés civils	16,382
3° Jeunes gens compris par erreur dans le contingent	177
4° Soutiens de famille laissés comme tels dans leurs foyers	11,729
5° Exonérés, soit avant l'appel soit au corps	172,842
6° Substitués ou remplacés	2,757
Ensemble	<u>208,277</u>

Ces déductions sont compensées par les catégories ci-dessous :

	Hommes.
1° Engagements volontaires sans prime, défalcation faite des hommes qui appartiennent aux contingents	31,633
2° Rengagements	105,189
3° Engagements après libération	19,356
4° Remplacements administratifs	49,780
5° Substituants	2,757
Ensemble	<u>208,715</u>

Ce qui donne l'excédant indiqué plus haut.

Sur les 742,672 hommes ainsi fournis, l'armée de terre en a reçu 679,221, et la marine 63,451.

Mais, en fait, l'armée de terre est loin de présenter un effectif aussi élevé. L'*effectif* réel, au 1^{er} janvier 1865, n'est que de 581,790 hommes, savoir :

	Hommes.
Armée active (sous-officiers et soldats)	385,373
Réserve	196,417
Ensemble	<u>581,790</u>

Il en résulte, par comparaison, un déchet de 97,131 hommes, que l'on doit attribuer aux décès, réformes, condamnations, insoumissions, promotions au grade d'officier dans l'intendance et l'état-major, qui se sont produits pendant ces sept années.

On remarquera que l'armée active ne comprend que les sous-officiers et soldats : si on y ajoute les cadres (25,299), elle se trouve portée à 410,674 hommes, nombre qui ne diffère que de 949 de l'*effectif* moyen entretenu pendant l'année 1864. (Voir Tableau n° 1.)

Notons enfin que sur les 385,373 sous-officiers et soldats de l'armée active, on ne compte que 153,493 jeunes gens appelés pour leur compte ; le surplus, 231,880, se compose des engagés et rengagés avec ou sans prime, des remplaçants, substituants et gagistes, de sorte que le service obligatoire ne figure dans l'armée active que pour 40 p. 100, et le service volontaire pour 60. — Il en est autrement dans la réserve, qui est entièrement composée d'obligés, militaires ou jeunes soldats.

Les 63,451 hommes de la marine comprennent :

	Hommes.
1° La portion du contingent affecté en totalité à la marine par décrets spéciaux	44,163
2° Les dispensés, comme inscrits maritimes, callats-charpentiers	19,288
Ensemble	<u>63,451</u>

C'est la part du recrutement ; mais le ministre de la marine ne publiant pas, comme son collègue de la guerre, de comptes sur le mouvement de son personnel, il n'est pas possible d'indiquer dans quelle mesure ces hommes ont con-

tribué à former l'effectif moyen de l'année 1864. D'après les règlements qui sont propres à ce département, le service est limité à six années, dont trois consécutives, et pour former ses effectifs, la marine dispose, en dehors des hommes qu'elle tient du recrutement, de l'inscription maritime dont le personnel comprenait à cette époque environ 150,000 individus; elle a de plus la faculté de recevoir des engagements volontaires.

TABEAU N° 3

Indiquant la composition de l'effectif des armées de terre et de mer au 1^{er} janvier 1865, d'après les éléments fournis par les 7 classes (1857-1863), et les engagements de toute nature effectués pendant les années 1858-1864.

	Classes.							Totaux.
	1857-58.	1858-59.	1859-60.	1860-61.	1861-62.	1862-63.	1863-64.	
Contingents légaux.	100,000	140,000	102,234	100,000	100,000	100,000	100,000	742,234
<i>Déductions opérées sur les contingents.</i>								
<i>(Sorties.)</i>								
Nombre d'hommes que les cantons n'ont pu fournir. (Déficits.)	415	3,102	257	171	126	133	186	4,390
Dispensés civils	2,210	2,814	2,232	2,270	2,272	2,261	2,203	16,382
Jeunes gens compris par erreur dans le contingent	16	34	19	27	23	27	31	177
Soutiens de famille	2,042	1,443	1,068	1,046	2,042	2,044	2,044	11,729
Exonérations avant l'appel	17,974	38,325	23,511	19,863	18,381	20,247	20,566	158,867
— au corps	3,413	3,892	2,720	1,075	816	1,010	1,049	13,975
Substitués ou remplacés	487	598	416	295	276	390	295	2,757
Total des sorties	26,557	50,208	30,223	24,747	23,936	26,132	26,474	208,277
<i>Augmentations résultant des engagements, etc. (Entrées.)</i>								
Engagements volontaires sans prime. (Déduction faite de ceux qui appartiennent au contingent.)	4,226	7,503	5,687	4,792	2,923	2,662	3,810	31,633
Engagements	8,256	13,469	27,052	24,792	17,684	7,872	6,064	105,189
Engagements après libération	1,770	2,244	2,192	4,102	3,599	2,916	2,533	19,556
Remplaçants administratifs	"	7,491	9,531	10,306	8,198	6,958	7,296	49,780
Substituants	487	598	416	295	276	390	295	2,757
Total des entrées	14,739	31,305	44,878	44,287	32,680	20,828	19,998	208,715
Balance des sorties	11,818	18,903	289	"	"	5,304	6,476	42,784
— des entrées	"	"	14,938	19,540	8,744	"	"	43,222
Effectif complet des armées de terre et de mer, d'après les lignes précédentes	88,182	121,097	116,889	119,540	108,741	94,696	93,524	742,672
						Excédant des entrées		438
<i>Versements à la marine.</i>								
Portion du contingent affecté en totalité à la marine	5,870	5,520	5,100	6,795	7,858	6,825	6,195	44,163
Dispensés comme inscrits maritimes, calfats-charpentiers	2,869	3,775	2,802	2,625	2,420	2,411	2,386	19,288
Total	8,739	9,295	7,902	9,420	10,278	9,236	8,581	63,451
Nombre total des hommes mis à la disposition du ministre de la guerre	79,443	111,802	108,987	110,120	98,466	85,460	84,943	679,221

On vient de voir que les sept années 1857-1864 ont fourni aux armées de terre et de mer 742,672 hommes, c'est-à-dire 438 de plus que les contingents légaux. Le tableau suivant fait connaître les opérations préliminaires de recrutement qui ont amené ce résultat :

TABEAU N° 4.

Résumé des opérations du recrutement pour les sept classes 1857-1863.

CLASSES.	Inscrits.	Contingents légaux.	Déficits.	Contingents trouvés.		Exemptions physiques.		Examinés. Total égal aux colonnes 5, 6, 7, 8.	Libérés par haut numéro.	Total égal aux inscrits (9 et 10).
				Déclarés bons pour le service.	Exemptions légales.	Défaut de taille.	Infirmités.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1857-1858.	294,761	100,000	415	99,585	38,406	13,393	58,514	209,898	84,863	294,761
1858-1859.	305,339	140,000	3,102	136,898	49,916	16,491	63,829	267,134	38,205	305,339
1859-1860.	313,103	102,234	257	101,977	39,377	12,371	56,913	210,638	102,465	313,103
1860-1861.	319,673	100,000	171	99,829	37,930	12,148	54,177	204,084	108,589	312,673
1861-1862.	321,455	100,000	126	99,874	36,758	11,710	56,524	204,866	116,589	321,455
1862-1863.	323,428	100,000	133	99,807	35,681	11,428	56,885	203,861	119,567	323,428
1863-1864.	325,489	100,000	186	99,814	35,747	11,421	57,659	204,641	120,848	325,489
Totaux	2,196,248	742,234	4,390	737,844	273,815	88,962	404,501	1,505,122	691,126	2,196,248

Il résulte de ce tableau, que, pour obtenir 737,844 hommes bons pour le service, il a fallu en examiner 1,505,122. Enfin, sur 2,196,248 individus constituant les classes, 691,126 (ou un peu moins du tiers) ont été entièrement libérés par la chance du numéro.

Si, au lieu de n'examiner que la portion des classes nécessaire pour assurer le contingent, on avait procédé à l'examen des classes toutes entières préalablement à tout tirage¹, on aurait obtenu les nombres suivants, qui ont été calculés dans l'hypothèse que le rapport des exemptions, des déficits et des contingents réels aux examinés, s'applique à la totalité de la classe.

TABLEAU N° 5

Indiquant quels eussent été, pour les sept classes (1857-1863), les résultats du recrutement, si, au lieu de n'examiner qu'une partie de la classe, on avait examiné la classe tout entière, c'est-à-dire les bons et les mauvais numéros.

CLASSES.	Déclarés bons pour le service.	Exemptions légales.	Exemptions physiques.		Total égal aux inscrites.
			Défaut de taille.	Infirmités.	
1857-1858	139,953	53,882	18,806	82,120	294,761
1858-1859	156,517	57,068	18,839	72,915	305,339
1859-1860	151,869	58,444	18,232	84,558	313,103
1860-1861	153,210	58,063	18,604	82,796	312,673
1861-1862	156,902	57,637	18,323	88,593	321,455
1862-1863	157,995	56,406	18,015	91,012	323,428
1863-1864	158,904	57,612	18,227	90,746	325,489
Totaux	1,075,350	399,112	129,046	592,740	2,196,248

On remarquera que, même en examinant tous les inscrits, on n'a pas obtenu, dans les sept années qui nous occupent, des contingents atteignant 160,000 hommes. — Mais on serait arrivé à des nombres supérieurs, si à la suppression du tirage au sort on avait ajouté celle des exemptions légales.

TABLEAU N° 6

Indiquant quelle aurait été la composition des sept classes (1857-1863), en supposant que tous les inscrits eussent été examinés, et qu'il n'eût pas été admis d'exemptions légales.

CLASSES.	Déclarés bons pour le service.	Exemptions physiques.		Total égal aux inscrits.
		Défaut de taille.	Infirmités.	
1857-1858	171,168	23,021	100,572	294,761
1858-1859	192,455	23,175	89,709	305,339
1859-1860	186,462	22,612	104,029	313,103
1860-1861	187,885	22,856	101,932	312,673
1861-1862	190,977	22,373	108,105	321,455
1862-1863	192,052	21,993	109,383	323,428
1863-1864	192,364	22,003	111,122	325,489
Totaux	1,313,363	158,033	724,852	2,196,248

Dans ce dernier cas, le nombre d'hommes propres au service a dépassé, deux années de suite, le chiffre de 190,000 hommes, et on peut espérer, depuis que

1. Voir *Journal de la Société de statistique*, novembre 1864, p. 306.

l'annexion de trois nouveaux départements a augmenté la population de la France, que les classes s'élèveront de 320 à 325,000 hommes, ce qui portera le nombre des hommes valides à près de 200,000.

CH. HUMBERT.
